



COMMUNE DE EGHEZEE

<p>CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL l'art. L1122-13 §1^{er} du CDLD</p>	<p><u>Le 07 décembre 2023 à 20h00</u> <u>A la salle du conseil de la commune</u> <u>Route de Gembloux, 43</u></p>
---	--

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du conseil communal du 23 novembre 2023 – Approbation
2. ORES ASSETS - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 décembre 2023
3. IMAJE - Assemblée générale du 18 décembre 2023
4. La Joie du Foyer - Assemblée générale du 18 décembre 2023
5. CPAS - Budget de l'exercice 2024 - Approbation
6. 2023/04 - Mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de rénovation de la Crèche Les Capucines à Bolinne-Harlue - Approbation de l'avant-projet
7. ATL - Programme de coordination locale pour l'enfance (CLE)
8. Associations sportives - Répartition des subsides 2023 – Octroi
9. Asbl communale "Centre sportif d'Eghezée" - Contrat de gestion - Rapport exercice 2022
10. Fabrique d'église de Bolinne - Budget 2024 - Réformation
11. Fabrique d'église de Branchon - Budget 2024 - Réformation
12. Fabrique d'église de Dhuy - Budget 2024 - Réformation
13. Fabrique d'église de Les Boscailles - Budget 2024 - Réformation
14. Procès-verbal de la vérification de l'encaisse de la directrice financière - Situation au 30/09/2023
15. Relance économique 2023 - "Eghezée vous soutient" - Bilan
16. Communication en vertu de l'article 4, alinéa 2, du règlement général de la comptabilité communale

Séance à huis clos

Ecole communale d'Eghezée I

17. Mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive
18. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire et à temps plein – Ratification



COMMUNE DE EGHEZEE

<p>CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL l'art. L1122-13 §1^{er} du CDLD</p>	<p><u>Le 07 décembre 2023 à 20h00</u> <u>A la salle du conseil de la commune</u> <u>Route de Gembloux, 43</u></p>
---	--

ORDRE DU JOUR : (suite)

Ecole communale d'Eghezée III

19. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire et à temps plein - Ratification
20. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire et à temps partiel - Ratification
21. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire et à temps partiel - Ratification

Pour le collège communal,

La Directrice générale,

A. BLAISE



Le Bourgmestre,

R. DELHAISE